

Côte-d'Or

magazine

Philippe Marande - Ferme des Marcs d'Or
Messigny-et-Vantoux

Le Département, partenaire de l'agriculture !



N° 176 Novembre 2017



www.cotedor.fr

**Fonds Social Européen :
trois ans de gestion
départementale**
> À lire en p.6

JEUNES P.13
Adosphère : prise, emprise,
méprise : l'adolescence en crise

ACTUS P.15
Sapeurs-pompiers volontaires :
engagez-vous, rengagez-vous !

SORTIR P.24
Noël en Côte-d'Or
(et en Europe)

En Côte-d'Or,



AGIR

au quotidien

pour

une deuxième vie

des objets

éco21 Les bons gestes sur :
www.ecotidens21.fr



SOMMAIRE

n°176 Novembre 2017

04 INSTANTANÉS

Des événements 100 % Côte-d'Or

06 FOCUS

Fonds Social Européen : trois ans de gestion départementale



08 DOSSIER

**Le Département,
partenaire
de l'agriculture !**

13 ESPACE JEUNES

Adosphère : prise, emprise, méprise : l'adolescence en crise

14 ACTUS

- Prix Christian Myon 2017 : 18 lauréats au concours de la sécurité routière
- Sapeurs-pompiers volontaires : engagez-vous, rengagez-vous !
- Climats de Bourgogne : les touristes tombent dans le panneau !

17 DIJON MÉTROPOLE

- Rencontre Sport et Handicap
- Le Département chouchoute la petite enfance

20 100 % CÔTE-D'OR

- À Beaune, le quartier des Blanchettes fleurit !
- Philippe Charlopin : in Bourgogne Côte d'Or, we trust

23 SORTIR EN CÔTE-D'OR

- Arts & Scènes la saison culturelle : et si on se faisait un petit spectacle !
- Noël en Côte-d'Or (et en Europe)
- Du jazz, du Blues et du chocolat... sur la Route de Grands Crus

27 L'AGENDA DE VOS SORTIES

30 TRIBUNES LIBRES

31 PRATIQUE

Le SDIS, au cœur d'un aménagement équilibré de la Côte-d'Or

Dans notre département, 1 862 sapeurs-pompiers assurent au quotidien la sécurité des Côte-d'Oriens, de notre patrimoine et de notre environnement. Parmi eux, 1 574 volontaires sont attachés à défendre leur lieu de vie et font preuve de dévouement dans leur mission, en première ligne pour faire face aux situations d'urgence.

Cette année 2017 aura été celle de la consécration pour notre Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) dont le Conseil Départemental est le premier financeur. Après avoir représenté la France lors du défilé du 14 juillet sur les Champs Élysées, le SDIS de la Côte-d'Or a fait l'objet d'un reportage sur une chaîne nationale le mois dernier. Cette reconnaissance saura sans doute susciter des vocations. Elle est aussi l'occasion de lancer un appel aux volontaires afin de renforcer les effectifs des pompiers (*voir en page 15 de ce numéro*) et de leur permettre d'intervenir toujours plus rapidement et efficacement au sein de nos cantons.

Afin de garantir l'égalité du secours partout sur notre territoire, le Conseil Départemental ne relâche pas ses efforts en direction du SDIS. Notre contribution augmentera même de plus de 100 000 € sur 2018 (soit 17,145 M€). Cet effort financier important traduit notre exigence pour assurer le maillage territorial de nos 43 centres d'incendie et de secours, dont aucun ne fermera au cours de ce mandat. Il s'inscrit dans le droit fil de l'aménagement juste et équilibré que nous voulons pour la Côte-d'Or, car les sapeurs-pompiers sont bien souvent le dernier rempart face aux fractures territoriales, sanitaires et sociales.

Enfin, les sapeurs-pompiers sont aussi les premiers acteurs de terrain dans la sensibilisation et la formation aux gestes qui sauvent. C'est dans ce cadre que le SDIS met en œuvre la mise en sûreté des 54 collèges de Côte-d'Or, notamment grâce aux exercices d'évacuation-confinement actuellement en cours dans nos établissements scolaires. Et je veux les en remercier publiquement.

François SAUVADET

Ancien ministre
Président du Conseil Départemental
de la Côte-d'Or



EPHAD L'Espérance à Dijon



Hélène Rey (102 ans), Solange Genet (101 ans) et Renée Chemite (100 ans), des centenaires rayonnantes



Page 4 © Jérémy Joux

LES CENTENAIRES À LA FÊTE DU 2/10 AU 8/10

> LA SEMAINE BLEUE A ÉTÉ L'OCCASION POUR LE DÉPARTEMENT DE CÉLÉBRER LES 43 CENTENAIRES DE CÔTE-D'OR qui résident en Ephpad, publics, privés ou associatifs. À cette occasion, 4 portraits de centenaires ont été réalisés avec le *Bien Public* et 5 établissements ont accueilli un spectacle de magie et de jonglerie offert par le Département. Un moment plein de poésie mettant en scène M. Justin de la Cie *Clair Obscur*, pour le plus grand plaisir des doyens de Côte-d'Or.

➔ [Retour en images et portraits des centenaires sur cotedor.fr](https://www.cotedor.fr)



**COUP DE
CONTES EN
CÔTE-D'OR**
DU 14/09
AU 1/10

> DAME NATURE ÉTAIT À L'HONNEUR DE CETTE ÉDITION 2017 DU FESTIVAL ORGANISÉ PAR LA MÉDIATHÈQUE CÔTE-D'OR. Un thème que 1 200 amateurs de contes

et légendes ont largement plébiscité, les uns lors de balades contées en forêt, dans les parcs de châteaux ou les jardins de Buffon à Montbard, des lieux aux accents parfois mystiques ; les autres préférant l'intimité d'un apéro-conté dans une bergerie à Saulieu, ou encore un spectacle dans le hangar d'une ferme bio à Varois-et-Chaignot. Bref ! Tous se sont laissés conter la Nature, belle, multiple, énigmatique...



À PERRIGNY, LE DÉPARTEMENT CULTIVE LES FILIÈRES LOCALES LE 23/10

> DANS LA CONTINUITÉ DE SA POLITIQUE DE PROMOTION DES FILIÈRES AGRICOLES LOCALES, LE DÉPARTEMENT ENGAGE UNE NOUVELLE ÉTAPE AVEC L'ACQUISITION DE 20 HA DE TERRES AGRICOLES À PERRIGNY-LÈS-DIJON, qu'il destine à une production maraîchère bio pour l'approvisionnement des collèges et des EHPAD (lire p 12). F. Sauvadet et D. Caron, Directeur départemental de la SAFER, ont signé l'acte de vente, aux côtés des partenaires associés à ce projet innovant et multidimensionnel. S. Goguely, chargé d'assurer la conversion bio de ces terres d'ici deux ans est entré en action pour un premier labour.

➔ [info, photos et video sur cotedor.fr](#)



REPRISE DES TRAVAUX SUR LA VÉLOROUTE BEAUNE-DIJON 26/10

> FRANÇOIS SAUVADET, PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL, A LANCÉ LE CHANTIER DU 2^e TRONÇON DE LA VÉLOROUTE BEAUNE-DIJON. Le 1^{er} tronçon ouvert au printemps jusqu'à Premeaux-Prissey se prolongera donc au printemps prochain jusqu'à Chambolle-Musigny, traversant le vignoble aux noms prestigieux de la Côte de Nuits. Le 3^e tronçon, programmé pour le printemps 2019 jusqu'aux portes de Dijon, finalisera l'itinéraire de la "Voie des Vignes", permettant de parcourir à vélo sur près de 70 km, "les Champs-Élysées de la Côte-d'Or".

➔ [Découvrez le parcours sur cotedor.fr](#)

"COPAINS COMME COCHONS" DU 9/10 AU 26/11

> ÉMINCÉ OU RÔTI DE PORC ? OUI, MAIS DU PORC D'ICI ! Lancée par le Département dans le cadre de la *Semaine du goût*, l'opération "Copains comme cochons" met à l'honneur la viande de porc locale au menu des restaurants de 26 collèges et 7 établissements médico-sociaux de Côte-d'Or. L'occasion de valoriser la filière porcine à travers un plat de qualité concocté par les chefs des restaurants collectifs et de proposer des animations pédagogiques autour du porc, de sa viande et de son élevage local.

➔ [d'infos sur mycollege21.fr](#)



À compter de 2014, une nouvelle architecture de gestion des fonds européens a

été décidée. Pour le Fonds Social Européen (FSE), l'Etat a conservé sa qualité d'autorité de gestion du programme pour 65 % de l'enveloppe, les Régions devenant autorités de gestion pour les 35 % restant. En tant que chef de file de l'insertion sur le territoire de la Côte-d'Or, le Conseil Départemental a souhaité se positionner pour gérer l'ensemble des crédits du FSE dédiés à "l'inclusion sociale". Un engagement fort du Département en faveur de la lutte contre la pauvreté. Cette délégation permet la mise en œuvre d'une politique plus cohérente en matière d'insertion, les fonds FSE sont en effet un des leviers très intéressants pour la conduite du chantier stratégique de retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA. Elle permet aussi au Département d'optimiser les moyens dédiés aux politiques d'insertion via le cofinancement du Programme Départemental d'Insertion (PDI) et de conforter l'action départementale avec une maîtrise budgétaire avérée. Depuis le 1^{er} janvier 2015, le Conseil Départemental est donc l'organisme intermédiaire chargé de la gestion des crédits de la subvention FSE pour l'ensemble des acteurs de l'inclusion du territoire côte-d'orien.

Emmanuelle Coint
Vice-présidente du Conseil Départemental, présidente de la Commission Actions Sociales et Intergénérationnelles



FONDS SOCIAL EUROPÉEN

Trois ans de gestion dép

1 Le FSE pour lever les freins à l'emploi

Le Fonds Social Européen accompagne les citoyens dans l'amélioration de leurs compétences et de leurs perspectives d'emploi. Créé en 1957 avec les traités de Rome, il aide les États membres de l'Union Européenne à lutter contre le chômage, à prévenir la sortie du marché du travail et à encourager la formation professionnelle. Il est le principal instrument financier contribuant à la lutte contre la pauvreté en permettant aux Européens d'acquérir de nouvelles compétences et d'accéder à l'emploi. À travers le FSE, entre 2015 et 2017, ce sont plus de 4 M€ qui ont été dédiés en Côte-d'Or à l'accompagnement des plus fragiles, et notamment des bénéficiaires du RSA. Le public tenu longtemps éloigné de l'emploi est en effet au cœur de l'action du FSE : après une longue période d'inactivité, il a besoin de se reconstruire, de valoriser ses compétences et d'engager (ou poursuivre) un parcours d'insertion cohérent en vue d'une insertion professionnelle durable.

2 Un bilan positif en Côte-d'Or

Après trois ans, la Côte-d'Or affiche de très bons résultats, traduisant la bonne gestion du FSE par le Département. Ce dernier a engagé une programmation dynamique d'actions sur la Côte-d'Or. Le FSE a ainsi permis d'accompagner en 2017 des personnes aux qualifications insuffisantes ou inadaptées au regard du marché du travail, par des "parcours intégrés d'accès à l'emploi", les aidant à valider et à acquérir des compétences professionnelles et les confrontant à la réalité des entreprises et des métiers. Les bénéficiaires, sans activité professionnelle depuis plus d'un an et bénéficiaires de minima sociaux, ont ainsi pu s'inscrire dans une dynamique de retour à l'emploi. Des ateliers et chantiers d'insertion, relevant de l'insertion par l'activité économique, ont aussi été cofinancés par le FSE. Destinés aux bénéficiaires du RSA et aux publics en difficulté d'insertion, ils ont concerné des activités comme le maraîchage, la rénovation du petit patrimoine, la restauration, l'entretien de l'environnement ou la couture.

Répartition de l'enveloppe du FSE par opérateur

Bénéficiaire	Montant total des dépenses programmées	Montant UE programmé	% participation UE
Association Profession sport animation loisirs culture	274 092	138 450,60	50,51 %
Association Ressources	779 496	336 192	43,13 %
Association Sentiers	461 732,88	143 750	31,13 %
Avenir environnement	259 468,80	88 753	34,21 %
Centre communal d'action sociale Chenôve	34 560	20 160	58,33 %
Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active	347 846,11	173 813,11	49,97 %
Cesam formation	211 560	107 131,20	50,64 %
CFA La Noue	488 132,60	198 520,55	40,67 %
Chantier d'insertion Pré Vert de la Croix-Rouge française	503 198,06	251 599,03	50 %
Défis 21 Avenir Environnement	359 532,36	87 500	24,34 %
Ethicofil	102 161,77	54 619,73	53,46 %
Forco	42 900,51	20 000	46,62 %
Groupe recherche emplois nouveaux	338 934,55	169 467,27	50 %
Institut de formation et de promotion des adultes	136 800	71 600	52,34 %
Irfa bourgogne	779 692,66	397 811,64	51,02 %
Ladapt	272 779,02	135 779,02	49,78 %
Ligue de l'Enseignement de Côte-d'Or	398 340	128 697,50	32,31 %
Mairie de Longvic	119 331,60	62 731,80	52,57 %
Maison de l'emploi et de la formation du bassin dijonnais	305 230,70	156 063,60	51,13 %
Mission locale/arrondissement de Dijon	147 564,55	72 837,28	49,36 %
Pôle Insertion - Mutualité française bourguignonne services de soins et d'accompagnement mutualistes	92 362,06	46 181,03	50 %
Restaurants du cœur	321 493,90	61 750	19,21 %
SDAT Asco	777 679,20	196 438,20	25,26 %
SDAT Entreprise	806 044,80	266 088,62	33,01 %
Ville de Chenôve	570 062,19	275 258,23	48,29 %
Ville de Quetigny	131 280	65 169	49,64 %
Association régionale pour l'insertion et la qualification dans le BTP en bourgogne	244 926,63	122 463,26	50 %
Maison de l'emploi et de la formation du bassin dijonnais (Clause d'insertion)	126 788,34	60 954,70	48,08 %
Maison de l'emploi et de la formation du bassin dijonnais (Structures d'animation)	692 804,78	349 638,93	50,47 %

Jardins d'insertion des Restos du Cœur à Dijon

artementale

3 La délégation prolongée de trois ans

La délégation de gestion du Fonds Social Européen donnée au Conseil Départemental de la Côte-d'Or par la Région arrive à terme – l'attribution du crédit de FSE concernait la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2017. A l'appui de cette première expérience réussie de gestion du FSE sur la nouvelle génération de programme européen 2014-2020, le Conseil Départemental demande la poursuite de la délégation pour les trois ans à venir (2018-2020). Cette délégation représente une simplification des procédures pour les bénéficiaires tout en privilégiant des projets cohérents avec la politique départementale. Concrètement, le FSE apporte des financements aux structures qui sont les acteurs clés, forces vives du territoire, pour élaborer et mettre en œuvre des projets structurants d'inclusion. Le Département est un partenaire de tout premier plan, compte tenu de sa compétence légale en matière d'insertion sociale et professionnelle mais aussi de sa proximité avec les usagers.

Chiffres clés en Côte-d'Or

FSE

4,1 M€ : Montant de la subvention globale FSE 2015-2017

2 496 : Nombre de participants chômeurs

2 615 : Nombre de participants inactifs

La précarité

9 716 bénéficiaires du RSA à fin août

10,47 % de la population côte-d'orientée vit sous le seuil de pauvreté (1008 euros pour une personne seule)



**Le Département,
partenaire de l'agriculture !**

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CÔTE-D'OR MÈNE UNE POLITIQUE VOLONTARISTE EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE ET DE LA SYLVICULTURE. UN ENGAGEMENT MOTIVÉ PAR LA VOLONTÉ DE PARTICIPER À L'AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ ET AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES CÔTE-D'ORIENS, MAIS UN ENGAGEMENT REMIS EN CAUSE PAR LES RÉCENTES ÉVOLUTIONS LÉGALES...

Fortement engagé dans le soutien aux territoires ruraux, le Département poursuit avec près de 3M€ par an en moyenne depuis 2009, une politique élaborée avec la Chambre d'agriculture et fondée notamment sur une agriculture économiquement viable, socialement équitable et respectueuse de l'environnement. Ce soutien s'étend à la viticulture, et à la sylviculture au bénéfice d'une filière bois dynamique, permettant le maintien et le développement du rôle multifonctionnel de la forêt : bois-énergie, biodiversité, intérêts paysagers, accueil du public, chasse...

Une loi qui change la donne

La loi NOTRé de 2015 a modifié le cadre d'intervention des collectivités territoriales en matière de soutien à l'économie, relevant dorénavant de la seule compétence du Conseil Régional. Celle-ci s'exprime dans le cadre d'un Plan Régional de Développement Agricole (PRDA), et d'un Contrat Régional Forêt-Bois (CRFB). Légalement, le Département ne peut donc plus accompagner les exploitations et filières agricoles... sauf en contractualisant avec la Région. C'est le choix qu'il a fait pour poursuivre sa politique agricole et forestière de manière volontariste, lisible, claire et partagée.

Une convention de partenariat

Pour ce faire, une convention a été établie entre les deux institutions, précisant les conditions d'intervention du Département en matière de développement économique pour l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt. Effective jusqu'au 31 décembre 2020, elle l'autorise à poursuivre son accompagnement en faveur des organisations et entreprises agricoles, afin de leur permettre "d'acquérir, de moderniser ou d'améliorer l'équipement nécessaire à la production, à la transformation, au stockage ou à la commercialisation". Conformément à ses engagements, le Conseil Départemental restera donc fortement impliqué auprès des agriculteurs et exploitants forestiers sur l'ensemble de son territoire. Engagement maintenu !

Chiffres clés de l'agriculture côte-d'orienne

27 M€ consacrés par le Département à l'agriculture et la sylviculture depuis 2009

4 893 exploitations professionnelles et 10 000 actifs permanents en Côte-d'Or

2 100 exploitations produisent sous signe de qualité ou d'origine (AOP, AOC, Label Rouge, AB, IGP)

650 exploitations pratiquent une activité de diversification

100 jeunes agriculteurs s'installent chaque année

5 %, c'est la part de l'emploi agricole à l'échelle du département

467 000 ha de surface agricole utile, soit 53 % de l'espace départemental

10 % du PIB départemental

1 milliard d'euros de chiffre d'affaires par an

"L'objet de cette convention : continuer d'aider le monde agricole comme l'a toujours fait le Conseil Départemental !"

Marc Frot, Vice-Président du Conseil Départemental en charge de l'agriculture et du développement durable



POLITIQUE AGRICOLE

Les (nouvelles) orientations départementales

L'AGRICULTURE ET LA SYLVICULTURE SONT LES PILIERS DE L'AMÉNAGEMENT RURAL ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE. L'OBJECTIF DU DÉPARTEMENT EST DE FAVORISER L'ÉMERGENCE DE FILIÈRES QUI ASSURENT LES BESOINS DU MOMENT SANS COMPROMETTRE L'AVENIR DES FUTURES GÉNÉRATIONS. DANS LE RESPECT DE LA LOI NOTRÉ ET EN COMPLÉMENTARITÉ DES OBJECTIFS DU CONSEIL RÉGIONAL, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL A IDENTIFIÉ 5 AXES POUR Y RÉPONDRE.



AXE 1 L'AGRICULTURE ET LA SYLVICULTURE DURABLE ET LEUR DÉVELOPPEMENT

Pour l'agriculture, il s'agit de soutenir les outils de production et les filières de proximité. Pour la sylviculture, l'enjeu est de développer les actions en matière de dépressage (suppression de jeunes plants afin de favoriser les arbres au plus grand potentiel) et reboisement.

- **Orientation 1** : aider les investissements productifs dans les exploitations
- **Orientation 2** : développer les microfilières et valoriser les filières locales
- **Orientation 3** : soutenir la qualité des cheptels
- **Orientation 4** : accompagner le dépressage et le reboisement
- **Orientation 5** : développer les infrastructures de stockage bois

ZOOM

AIDER LES INVESTISSEMENTS PRODUCTIFS DANS LES EXPLOITATIONS

L'objectif est d'améliorer la productivité et l'organisation du travail des exploitations, accroître leur durabilité et leur adaptation au marché, développer, sécuriser et moderniser les outils de production. Pour cela, la modernisation des bâtiments d'élevage est par exemple nécessaire. Le Département peut aussi aider à l'amélioration des systèmes de production végétale, en réduisant leur impact sur l'environnement et en préservant la ressource en eau.



AXE 2 PROTÉGER LES RESSOURCES ET LE MILIEU NATUREL

Favoriser la biodiversité, encourager l'innovation et la performance et répondre aux enjeux environnementaux et énergétiques par une production d'énergie renouvelable sont les ambitions de cet axe. Le Département accompagne ainsi par exemple la réalisation d'études de faisabilité pour des projets de méthanisation à la ferme.

- **Orientation 6** : préserver et valoriser les milieux forestiers
- **Orientation 7** : aider les investissements non productifs
- **Orientation 8** : adapter les pratiques agricoles
- **Orientation 9** : maîtriser les usages collectifs de l'eau

ZOOM

ADAPTER LES PRATIQUES AGRICOLES

Les exploitants agricoles doivent relever les défis d'une production durable, innover, adapter le fonctionnement de leurs exploitations et optimiser leurs systèmes de production. Le Département finance des journées de sensibilisation aux économies d'énergie menées par la Chambre d'Agriculture et prend en charge une partie du coût du passage de tracteurs au banc d'essai moteurs permettant de diminuer la consommation de carburant. L'enjeu pour les exploitants : produire en quantité et en qualité, préserver l'environnement en utilisant moins d'intrants et d'énergie.





AXE 3 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Objectifs : maîtriser l'étalement urbain, utiliser raisonnablement l'espace et préserver les terres agricoles.

Un aménagement harmonieux du territoire valorise les territoires ruraux agricoles, viticoles et forestiers.

Il s'agit de trouver un équilibre d'usage du territoire, en mettant notamment en place des périmètres de protection des espaces agricoles et naturels en milieu périurbain.

- **Orientation 10** : aménager le foncier agricole et faciliter les échanges
- **Orientation 11** : protéger les terres de l'artificialisation
- **Orientation 12** : rapprocher les territoires et les usagers
- **Orientation 13** : soutenir les stratégies locales de développement forestier
- **Orientation 14** : regrouper le foncier forestier

ZOOM AMÉNAGER LE FONCIER AGRICOLE ET FACILITER LES ÉCHANGES

Autrefois appelé "remembrement", l'aménagement foncier agricole et forestier (AFAF) permet de regrouper et réorganiser les parcelles agricoles et forestières, et améliore ainsi les conditions d'exploitation des agriculteurs (gain de temps, baisse des coûts de production). Depuis 1959, plus de 70 % des communes rurales de Côte-d'Or ont bénéficié d'au moins un remembrement, notamment dans les secteurs de grandes cultures. De plus, l'AFAF assure la mise en valeur des espaces naturels ruraux en intégrant des objectifs environnementaux (prévention des risques naturels, protection des paysages). Actuellement, une quinzaine d'opérations d'aménagement foncier est en cours.



AXE 4 RELEVER LES DÉFIS SANITAIRES

Relever les défis sanitaires, c'est protéger la santé de l'animal, développer la traçabilité alimentaire, disposer d'une réactivité d'action dans la lutte contre les ravageurs et les espèces invasives (ambrosie).

Pour accompagner la viticulture, la lutte contre la flavescence dorée s'est organisée en Côte-d'Or et les dispositifs anti-grêle ont été renforcés.

- **Orientation 15** : protéger la santé animale
- **Orientation 16** : instaurer des réseaux de vigilance et d'accompagnement
- **Orientation 17** : consolider les missions des partenaires

ZOOM PROTÉGER LA SANTÉ ANIMALE

Le Laboratoire départemental de Côte-d'Or aide les éleveurs à répondre aux exigences sanitaires et sociétales. L'utilisation des antibiotiques en élevage et la biosécurité sont les enjeux d'avenir dans un contexte de protection des ressources naturelles. Il s'agit entre autres d'améliorer les mesures préventives et réglementaires visant à réduire les risques de diffusion de maladies infectieuses : surveillance des ravageurs, des espèces exotiques envahissantes et des organismes vivants génétiquement modifiés. Une aide directe aux éleveurs est aussi apportée en cas de crise sanitaire pour la réintroduction d'animaux après abattage.



AXE 5 LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS ET L'AVENIR DES EXPLOITATIONS

Des actions visent à faciliter la transmission des exploitations et l'installation de nouveaux agriculteurs.

Pour encourager les jeunes à embrasser ce métier, le Département accompagne notamment le service de remplacement, qui permet aux agriculteurs de s'absenter sans mettre en danger la continuité de leur activité.

- **Orientation 18** : développer l'usage des NTIC dans les exploitations
- **Orientation 19** : favoriser les reprises-installations et les créations d'emplois
- **Orientation 20** : renforcer les groupements d'employeurs
- **Orientation 21** : soutenir les acteurs et les manifestations agricoles
- **Orientation 22** : accompagner les agriculteurs en situation de fragilité
- **Orientation 23** : soutenir les filières "aval" dynamiques orientées vers l'environnement : Bois-Construction, Bois-Énergie

ZOOM FAVORISER LES REPRISES-INSTALLATIONS ET LES CRÉATIONS D'EMPLOIS

L'introduction d'actifs et le renouvellement des générations permettra de maintenir une agriculture performante, diversifiée et porteuse de valeur ajoutée, avec des exploitations viables et vivables. Le Département a signé une convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture et les Jeunes Agriculteurs de Côte-d'Or afin d'accompagner la création et la transmission d'exploitations agricoles. Au total, une centaine de jeunes agriculteurs s'installe chaque année en Côte-d'Or.



FILIÈRES AGRICOLES LOCALES

Pour bien manger dans nos cantines

AVEC L'ACQUISITION DE 20 HA DE TERRES AGRICOLES À PERRIGNY-LÈS-DIJON, LE DÉPARTEMENT SOUHAITE DÉVELOPPER L'OFFRE MARAÎCHÈRE LOCALE ET APPROVISIONNER EN LÉGUMES BIOS LES RESTAURANTS DE COLLÈGES ET ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX QU'IL GÈRE. OBJECTIF ? 20 % DE BIO D'ICI 2020 POUR CONSOMMER DE BONS PRODUITS 100 % CÔTE-D'OR.

“Ce sera un site tout à fait expérimental, où l'on va installer plusieurs maraîchers en "bio" qui assureront une production saisonnière commercialisée auprès de nos établissements scolaires et médico-sociaux”, précise le président du Conseil Départemental, François Sauvadet. Un comité technique sera mis en place autour du Conseil Départemental et de la Chambre d'Agriculture, associant différentes structures pouvant apporter une réelle plus-value dans la concrétisation du projet, comme Biobourgogne ou l'INRA (Institut national de la recherche agronomique). Les légumes produits sur le site transiteront par une “légumerie”, gérée par le groupe *Id'ées* spécialisé dans l'insertion par l'économie, qui conditionnera des légumes prêts à cuisiner.

20 ha de terre, dans le détail...

15 ha vont être mis en culture pour fournir, à l'horizon 2021, les légumes consommés dans les établissements gérés par le Département. Deux hectares seront utilisés pour permettre à de futurs agriculteurs de faire l'apprentissage du métier de maraîcher. Un hectare sera dédié à une expérimentation sur les systèmes innovants d'exploitation en permaculture. Sur les deux hectares restant, un bâtiment sera construit ainsi qu'un bassin de rétention des eaux pour l'irrigation, permettant de préserver la nappe phréatique de Dijon Sud.

Quels bénéfices et pour qui ?

Avec ce projet, c'est la promotion d'une nourriture saine, de proximité et produite selon des pratiques vertueuses pour l'environnement qui est engagée. C'est aussi un enjeu pour l'économie locale car les collèges et les établissements médico-sociaux de Côte-d'Or servent environ 8 millions de repas par an.

Le projet permettra la création d'emplois agricoles pérennes via l'installation de plusieurs maraîchers sur le site. Leur production, destinée uniquement à la restauration collective, ne rentrera pas en concurrence avec les exploitations agricoles existantes.

Deux projets sinon rien

Les projets de maraîchage et de légumerie ont été approuvés par l'Assemblée Départementale le 16 octobre dernier, tout comme celui de la plate-forme Agrilocal21. “Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre du soutien du Département aux filières locales. Elles visent à favoriser leur structuration et à créer davantage de valeur ajoutée pour les agriculteurs locaux. Il s'agit aussi de répondre à la demande croissante de la restauration collective en produits locaux et de qualité”, a insisté François Sauvadet.

AGRILOCAL 21, SITE DE RENCONTRES PARTICULIER

Pour compléter le projet de maraîchage dans lequel il engagera 2 M€, le Conseil Départemental s'appuie sur Agrilocal, une plate-forme sur Internet permettant la mise en relation de la restauration collective publique et des producteurs locaux, dans le respect de la commande publique. 32 départements français adhèrent déjà à cette démarche. En Côte-d'Or, la mise en place de l'outil pourrait démarrer début 2018 avec quelques sites expérimentaux (des collèges et Ehpads situés sur un territoire bien pourvu en fournisseurs locaux).



Ciné-débats
parents-ados

UD
MJC 21

PASSEURS
D'IMAGES

Prise, emprise, méprise
à l'adolescence



L'adosphère

Maison des Adolescents de Côte-d'Or et de leurs parents
114000.maison.des.adolescents21.fr



L'adosphère

Maison des adolescents de Côte-d'Or et de leurs parents

PRISE, EMPRISE, MÉPRISE : L'ADOLESCENCE EN CRISE

La Maison des Adolescents de Côte-d'Or et de leurs Parents prend soin des adolescents et des jeunes de 12 à 25 ans en questionnement ou en mal-être. En 2017, elle a travaillé sur la thématique des "prises, emprises et méprises". Vaste chantier...

"Nous accueillons souvent des jeunes sous emprise : emprise amoureuse, d'un tiers, du groupe ou emprise liée à la consommation de produits... c'est pourquoi nous avons choisi d'évoquer et de travailler cette thématique. Notre objectif est de permettre aux parents et professionnels de mieux comprendre le processus qui conduit un(e) jeune à passer sous l'emprise de... et de visualiser quand on peut parler de méprise" explique Françoise Jung, directrice de l'Adosphère.

d'étude (cf. ci-dessous) sera mis à disposition à l'Adosphère.

6 ciné-débats en Côte-d'Or

Toujours en lien avec la thématique, la structure propose sur le territoire, depuis mi-octobre, des "ciné-débats" en partenariat avec l'UDMJC 21. Le débat est favorisé par la diffusion de trois courts-métrages, qui abordent l'emprise sous toutes ses formes. Les parents, accompagnés ou non de leurs ados, peuvent débattre et poser des questions aux professionnels de l'Adosphère. "Les débats permettent d'aborder en filigrane les liens parents-adolescents, le besoin de se dissocier et le conflit de générations, la place de chacun, l'influence des réseaux sociaux, les persécutions et la logique de harcèlement, l'appartenance à un groupe et les phénomènes identificatoires, l'influence du groupe, d'un tiers sur des êtres en construction..." développe Françoise Jung.

Tout au long de cette année, le travail des intervenants de l'Adosphère a été rythmé par cette thématique. Un café ados, une vidéo réalisée par les Francas avec des ados sur la théorie du complot, des interviews d'ados par des ados de la MJC de Vénarey-Les Laumes pour une émission radio diffusée sur Auxois FM, un livret recueillant les propos de jeunes, de parents mais aussi des intervenants de la journée

DEUX CINÉ-DÉBATS EN NOVEMBRE

- 16 novembre, à 18 h - Maison d'Enfance- Auxonne
- 20 novembre, à 18 h - Hôtel du Département, Salle d'honneur - Dijon

En savoir +
Maison des Adolescents de Côte-d'Or
et de leurs Parents
03 80 44 10 10

ET TOUJOURS... LES CAFÉS PARENTS DE ADOSPHÈRE

Organisées en partenariat avec l'EPE21 et financées par le REAAP, ces rencontres sont animées par une éducatrice et une psychologue, spécialistes des questions de l'adolescence :

- 18 novembre : "Mon ado est hyperconnecté ! Effet de mode ?"
- 9 décembre : "Tabac, alcool, cannabis... La quête du bien-être ?"

Sur inscription au 03 80 44 10 10

UNE JOURNÉE D'ÉTUDE PROFESSIONNELLE

Le 24 novembre, l'Adosphère organise une journée sur la thématique "Prise, emprise, méprise". Réunissant tous les professionnels de la région Bourgogne-Franche-Comté oeuvrant dans le champ de l'adolescence, elle proposera tables rondes et conférences, en présence notamment du psychiatre /psychanalyste Pierre Benghozi et de la socio-anthropologue de l'adolescence, Meryem Sellami.





PRIX CHRISTIAN MYON 2017

18 LAURÉATS AU CONCOURS DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

LE 28 SEPTEMBRE DERNIER, LA 4^e JOURNÉE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE S'EST ACHEVÉE SUR LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX DU CONCOURS CHRISTIAN MYON, SOUS LA PRÉSIDENTIE D'HUBERT POULOT, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION INFRASTRUCTURES, TRANSPORTS ET NUMÉRIQUE. [DÉCOUVREZ LES PROJETS DU PALMARÈS 2017.](#)

Crée en 2008 en hommage à Christian Myon, Conseiller Général disparu dans un accident de la route, le prix éponyme récompense des actions ou projets de sensibilisation, de communication ou de prévention autour de la sécurité routière initiés par des collectivités, des associations, des entreprises, des établissements scolaires et d'enseignement supérieur. Les lauréats sélectionnés par le jury ont reçu un prix allant de 500 €, jusqu'à 1 000 € pour une action réalisée et 1 500 € pour un projet. Cette année, le palmarès est riche en projets et en initiatives. Ce sont quatre entreprises, sept communes ou communautés de communes et sept établissements scolaires qui ont été reçus par le jury pour proposer leur projet ou action.

QUELQUES EXEMPLES D' ACTIONS/ PROJETS RÉCOMPENSÉS CETTE ANNÉE...

Catégorie Entreprises

Les Marchands de Sable pour une animation dédiée à la fatigue et à la somnolence au volant, menée sur les aires d'autoroute pendant la période des congés d'hiver (février 2017)

Catégorie Communes ou communautés de communes

Le conseil municipal des jeunes de Pagny-la-Ville pour la conception de personnages à positionner aux entrées d'agglomération

Catégorie Établissements scolaires

Le Lycée Antoine à Chenôve pour la réalisation d'un clip vidéo de prévention contre le binge-drinking

Le Collège Montchapet à Dijon pour la réalisation de plusieurs actions et supports de communication sur la sécurité routière, notamment contre l'usage du téléphone au volant (sondages, vidéos, affiches...)

SÉCURITÉ ROUTIÈRE QUE FAIT LE DÉPARTEMENT ?

Le Département s'engage pour la sécurité routière à travers l'organisation chaque année d'une "Journée de la sécurité routière" sur le campus universitaire à Dijon, mais aussi avec notamment :

- des crédits réservés chaque année exclusivement à des prestations de sécurité routière (glissières de sécurité et écrans moto, amélioration de l'adhérence de la chaussée, renforcement de la signalisation...)
- une aide versée à des associations œuvrant pour la sécurité routière
- l'organisation, après chaque accident mortel, de réunions avec le Préfet, la Gendarmerie, les services du Conseil Départemental, les Conseillers Départementaux du canton, le maire pour faire le point sur les conditions de l'accident et le cas échéant, améliorer le réseau routier
- le prêt d'un radar pédagogique aux communes
- l'organisation de stages de sensibilisation à la sécurité routière pour le personnel au Conseil Départemental



SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

ENGAGEZ-VOUS, RENGAGEZ-VOUS !

LE SDIS 21 RECRUTE DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES. IL VIENT DE DÉFINIR UN PLAN D'ACTIONS PRENANT EN COMPTE LES SPÉCIFICITÉS DE TERRITOIRE POUR INCITER ET VALORISER LE VOLONTARIAT EN CÔTE-D'OR. ALORS, VOLONTAIRES ?

“ **L**e volontariat existe depuis toujours et on ne peut pas se passer des sapeurs-pompiers volontaires dans notre organisation, puisqu'ils représentent 80 % de l'effectif. Toutefois, si la gestion du service d'incendie et de secours est départementale, il est évident qu'il faut prendre en compte la diversité territoriale : on ne peut pas gérer un centre urbain comme un centre rural”, insiste Vincent Dancourt, président du SDIS 21. Il a missionné le capitaine Eric Vioux, responsable du service Développement et Soutien du Volontariat au SDIS 21 et le capitaine Sylvère Chevallier, président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers volontaires, pour trouver des solutions innovantes afin “d'adapter le volontariat à la diversité territoriale”.

Souplesse et flexibilité

Les grands enjeux actuels du SDIS 21 : pérenniser l'engagement de ses volontaires et maintenir ses services opérationnels toute la journée, partout en Côte-d'Or. L'étude produite par le binôme apporte des pistes de réponses : “Globalement, il faut tendre vers plus de souplesse et de flexibilité. Il faut aussi intégrer dans notre organisation les évolutions sociétales”, précise Eric Vioux.

Après un état des lieux identifiant les besoins territoriaux, le duo de capitaines a ciblé 3 enjeux, déclinés en 13 objectifs et 33 mesures. Certaines actions peuvent être mises en œuvre immédiatement, d'autres demanderont plus de temps.



© SDIS 21

Des mesures adaptées

Les priorités ont été hiérarchisées. Sur certains territoires ruraux, l'urgence est surtout d'augmenter le potentiel de recrutement. “Normalement, pour postuler en tant que sapeur-pompier volontaire, il faut résider à moins de 7 minutes d'un centre d'incendie et de secours (CIS). Or, nous avons identifié 17 centres pour lesquels ce critère est un frein au recrutement. Il a donc, ici, été assoupli : il faut désormais se situer à 10 minutes au plus. Ainsi, nous doublons, voire triplons, notre potentiel de recrutement sur certaines zones”, se félicite nos deux chefs. Autre mesure : la prise en charge financière de la garderie ou de la cantine des enfants afin que le sapeur-pompier volontaire puisse se rendre plus facilement disponible en journée. 11 centres ciblés sont concernés par cette évolution.

LE CHIFFRE

1 574 sapeurs-pompiers volontaires
en Côte-d'Or (et 288 professionnels)

Garder ses volontaires aussi

Le SDIS 21 doit comprendre pourquoi certains sapeurs-pompiers quittent leur engagement. “Nous allons mettre en place des outils pour analyser les raisons du départ et essayer de nous corriger. Peut-être faut-il faire en sorte que les hommes et les femmes qui s'engagent se sentent plus valorisés. Globalement les sapeurs-pompiers volontaires souhaitent – et méritent – plus de reconnaissance et de considération”, conclut le capitaine Vioux.

COMMENT DEVENIR SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE ?

- avoir entre 16 et 55 ans
- souhaiter se rendre utile et participer à la vie locale
- résider dans un rayon de 7 à 10 minutes (selon les zones) d'un CIS
- être en bonne condition physique
- disposer d'une certaine disponibilité pour se former et participer aux missions opérationnelles (une disponibilité en journée est notamment recherchée)



CLIMATS DE BOURGOGNE

LES TOURSITES TOMBENT DANS LE PANNEAU !

DES PANNEAUX JALONNENT, DEPUIS LE MOIS DE JUILLET, LES AUTOROUTES A6, A31, A36 ET A39. UN JALON IMPORTANT DANS LA VALORISATION ET L'IDENTIFICATION DES CLIMATS DE BOURGOGNE, CLASSÉS AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO, POUR LES MILLIERS D'AUTOMOBILISTES QUI TRAVERSENT LA CÔTE-D'OR CHAQUE ANNÉE.



Zoé

Olivier Balez

Floc'h

Fred Van Deelen

Un des enjeux touristiques (et économiques) pour la Côte-d'Or est de faire connaître cette reconnaissance internationale accordée par l'Unesco depuis 2015 et de matérialiser les lieux à visiter, pour permettre au public de découvrir ce territoire qui s'étend sur 60 km !

Depuis plus d'un an, l'Association des Climats travaille avec ses partenaires, en particulier le Département de Côte-d'Or, pour la mise en place d'un fléchage routier et d'une signalétique patrimoniale, guidant le visiteur depuis la sortie d'autoroute jusqu'aux villages, vers les monuments et Climats à découvrir.

Des panneaux autoroutiers...

La démarche a été pilotée et en partie financée par le Département de la Côte-d'Or. Les huit premiers panneaux "Climats de Bourgogne Patrimoine mondial" ont été réalisés et installés cet été par la société APRR. Cette dernière a sélectionné quatre artistes (Floc'h, Fred Van Deelen, Zoé et Olivier Balez) qui ont croqué les Climats

LE SAVIEZ-VOUS ?

Parallèlement à la mise en place de cette signalétique patrimoniale, l'Association des Climats poursuit le travail débuté avec la Maison des Climats à Beaune (ouverte en juillet 2017) qui propose aux touristes des outils simples et ludiques de compréhension globale du site.

et la route des Grands Crus, le Clos de Vougeot, l'abbaye de Cîteaux...

Les panneaux de signalisation culturelle et touristique sont apparus en 1974. Depuis, ils jalonnent les autoroutes, créant du lien entre la route et la région traversée et rencontrent un réel succès.

... à la signalétique patrimoniale

D'une certaine manière porteuse de la mémoire des lieux, la signalétique patrimoniale permettra aux visiteurs de comprendre ce que sont les Climats du vignoble de Bourgogne, d'identifier et de situer chaque lieu emblématique. L'ensemble des outils (totems d'information, panneaux à l'entrée

des 40 villes et villages concernés, plaques sur les monuments...) permettra une lecture "en filigrane" des Climats en proposant une circulation entre les pôles majeurs. Tous les partenaires institutionnels participent à l'élaboration et au financement de ce projet.

Où en est-on ?

Depuis quelques semaines, des plaques sont visibles à Dijon sur les monuments liés à l'inscription au Patrimoine mondial des Climats. Le secteur sauvegardé de Dijon, inclus dans le périmètre inscrit, est désormais identifié par des totems d'entrée et de sortie.

Dans les prochains mois, une signalétique patrimoniale sera installée sur les monuments et sites liés à l'histoire des Climats, ainsi qu'aux entrées de villages et de villes situées dans le périmètre inscrit. D'ici l'été 2018, un fléchage routier et piétonnier des principaux éléments à visiter sera également mis en place, tandis que seront installés des pupitres de lecture de paysage sur des panoramas remarquables du vignoble.



Dijon Métropole

L'action du Conseil Départemental



HANDICAP

RENCONTRE SPORT ET HANDICAP

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL SOUHAITE RENDRE LA PRATIQUE SPORTIVE ACCESSIBLE À TOUS. LE 28 SEPTEMBRE DERNIER, IL A ORGANISÉ LA 2^e RENCONTRE DÉPARTEMENTALE, QUI A PERMIS DE SENSIBILISER LE MONDE DU SPORT AU HANDICAP.

Contribuer à lever les freins à la pratique sportive en mettant en valeur des expériences réussies par des personnes handicapées, tel était l'objectif de cette rencontre, co-organisée par le Département et le Comité départemental olympique et sportif de Côte-d'Or (CDOS). 70 dirigeants des clubs sportifs de Côte-d'Or et représentants d'associations de personnes handicapées étaient présents. L'occasion pour deux mondes de mieux se connaître et se comprendre et de développer des projets ensemble.

Vers une meilleure connaissance mutuelle

Tout au long de la soirée, des témoignages, projections vidéos et débats ont suscité des échanges entre les différents participants.

La présence du DFCO foot-fauteuil, la diffusion de vidéos montrant la pratique sportive d'enfants en situation de handicap ou encore une initiation au street fauteuil proposée par AMSports ont permis de sensibiliser les participants.

Poursuivre la collaboration

Cette 2^e rencontre a dégagé des réflexions pour la Conseil Départemental. La première étant la poursuite du travail transversal entre les directions "Parentalité Enfance Culture Sport" et "Accompagnement à l'Autonomie", afin de favoriser à l'avenir les interactions entre les champs du handicap et du sport. La Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Côte-d'Or (MDPH 21) doit également devenir un vrai relais d'information auprès de ses usagers sur la question du sport.

HANDISPORT ET SPORT ADAPTÉ QUE FAIT LE DÉPARTEMENT ?

Avec le Fonds d'Aide au Sport pour Tous (FAST) et le Fonds d'Aide à l'Acquisition de Matériel Sportif (FAAMS), le Département soutient régulièrement des projets sportifs Handi-Valide et participe au financement d'équipements adaptés à la pratique sportive des personnes handicapées. En 2015, il a ainsi aidé la Ligue de Bourgogne de parapente à l'acquisition de fauteuils. Le Département accompagne aussi des comités sportifs départementaux pour l'accès au sport des personnes handicapées : ateliers de découverte du handfauteuil, stages de karaté handivalides, activités de voile...

Il soutient l'Office Départemental du Sport, qui organise, en milieu rural, des journées découverte de disciplines accessibles aux personnes handicapées.

Enfin, son Fonds d'Aide à la Vie Associative (FAVA), dont bénéficient des associations de soutien aux personnes handicapées, favorise l'accès des personnes handicapées au sport.



AVEC SON SERVICE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI), LE DÉPARTEMENT PROPOSE AUX FAMILLES DE CÔTE-D'OR UN ACCOMPAGNEMENT PRÉCOCE ET COMPLET. ILS SONT NOTAMMENT 27 MÉDECINS DE PMI, DONT 14 ASSURENT LEUR MISSION SUR LE TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE DIJONNAISE.

DIJON MÉTROPOLE



LE DÉPARTEMENT CHOUCHOUTE LA PETITE ENFANCE

Sur Dijon et son agglomération, une équipe professionnelle pluridisciplinaire (accueillante, infirmière-puéricultrice, médecin) propose 22 points de consultations médicales pour les enfants de moins de 6 ans. Les médecins réalisent un examen médical complet : développement psychomoteur et psychoaffectif de l'enfant, vaccinations... Situées pour leur grande majorité dans les Accueils Solidarité Famille Départementaux (ASF), ces consultations, gratuites et ouvertes à tous sur rendez-vous,

participent au dépistage précoce d'éventuelles pathologies. Certains ASF (Grésilles, Fontaine d'Ouche, Baudin, Centre ville, Talant et Chenôve) proposent plusieurs consultations par semaine. En 2016, 2 702 enfants ont ainsi été vus par les médecins de PMI sur le territoire de l'agglomération.

La visite médicale dans les écoles maternelles

Autre mission clé de la PMI : les visites médicales en écoles maternelles. Effectuées par un médecin avec une puéricultrice, une infirmière ou une auxiliaire médicale, elles sont l'occasion d'un bilan de santé pour les enfants : dépistage auditif, visuel, bucco-dentaire, statur pondéral, vérification des vaccinations, tests de langage et de psychomotricité... Elles ont pour but de favoriser le développement harmonieux et l'épanouissement de l'enfant et s'accompagnent si besoin de préconisations d'orientation vers les médecins traitants ou spécialistes : ORL, orthophoniste, ophtalmologiste... En 2015-2016, les agents du Département sont intervenus dans 110 écoles de l'agglomération dijonnaise. Sur les 2 150 enfants ayant bénéficié de ces visites médicales, 962 ont été orientés vers un spécialiste.

LE SAVIEZ-VOUS ?

→ Les médecins de PMI **agrèent et réalisent le suivi des assistants maternels**. Ils sont **1 394** sur la métropole, offrant **4 092 places d'accueil**.

Le Département les a réunis à l'occasion de la Journée départementale des Assistants Maternels, autour du thème : *"Votre métier face à l'évolution des familles : comment accompagner l'enfant ?"*. Un temps d'échanges et de réflexion, qui a permis aux professionnels de se rencontrer et de partager leurs expériences, entre ateliers et espaces de découvertes.

→ Les médecins de PMI donnent aussi un **avis technique relatif à l'ouverture et au contrôle des structures dédiées à la petite enfance** : espaces multi-accueil, micro-crèches, accueils de loisirs extrascolaires et périscolaires... Les **53 espaces multi-accueil** et **29 microcrèches** totalisant **2 259 places d'accueil pour les jeunes enfants** dans la métropole dijonnaise représentent 75 % des places collectives de Côte-d'Or.





Accompagner les (futurs) parents

Au sein des équipes de PMI, les infirmières-puéricultrices proposent des permanences dans les ASF où les parents sont accueillis, écoutés, rassurés et conseillés. Elles assurent aussi des visites à domicile, tout comme les sages-femmes pour l'accompagnement des femmes enceintes. Sur la période 2015-2016, les sages-femmes ont vu 221 futures mères et réalisé 435 visites à domicile.

Les permanences fonctionnent particulièrement bien sur le territoire de la métropole où 82 % des entretiens sont réalisés en ASF. La facilité de déplacement et la proximité géographique de l'accueil et du lieu d'habitation expliquent ce constat. En 2016, 2 073 entretiens et 4 079 visites à domicile, soit près de 60 % des visites réalisées sur le département ont été effectués par les puéricultrices.

Des actions artistiques et ludiques

Certains ASF de l'agglomération développent des actions collectives avec des partenaires locaux. À Quetigny, la Ludothèque intervient une fois par mois durant la consultation médicale d'enfants pour une animation autour du jeu. Marie-Odile Prunier, éducatrice jeunes enfants, propose l'action parentalité "Matin-Jeu" une fois par mois à Longvic et un "Accueil jeu", destiné aux enfants âgés de 4 mois à

2 ans et à leurs parents, tous les 15 jours à Chenôve. "Cette action est un réel soutien à la parentalité. Elle permet de créer un lien différent entre l'enfant et ses parents", assure la professionnelle, qui, dans le cadre de son partenariat avec la bibliothèque de Chenôve, accompagne également des familles à la découverte du lieu. Aux Grésilles (Dijon) depuis 2016, Isabelle Dodet, puéricultrice, et Catherine Desoche, sa collègue infirmière, proposent une action autour de la musique. Animée par une intervenante professionnelle, Noémie Susse de la Cie *Les Arts Museurs*, l'action se déroule une fois par mois en



Zoom

Dans le cadre de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel, du 15 au 22 octobre, des animations tout public en faveur de l'allaitement, ont été réalisées par des sages-femmes et infirmières-puéricultrices de la PMI en lien avec le réseau périnatal de Bourgogne et le CHU de Dijon. "Nous avons proposé information, sensibilisation et accompagnement à l'allaitement dans différents lieux de l'agglomération : CHU de Dijon, Centre Hospitalier de Beaune, centre commercial de Quetigny, marché de Chenôve, Auxonne et Dijon. Cela a donné lieu à de jolis moments de convivialité et d'échange", assure Catherine Loison, infirmière-puéricultrice à l'ASF de Quetigny et très impliquée dans le "groupe de réflexion sur l'allaitement maternel" de la PMI, coordinatrice de l'action en Côte-d'Or.

moyenne à la ludothèque *La Récré* et réunit 8 familles du quartier, dont les enfants ont de 9 à 24 mois. "Il se crée un échange participatif incroyable entre les parents, les enfants et les professionnels grâce à des chansons, des jeux de doigts, des instruments de musique. Les résultats sont au-delà de nos espérances", se félicite Isabelle.

Transversalité des missions au Département

Les services Culture et PMI du Département travaillent conjointement sur le champ du spectacle vivant et des pratiques artistiques pour la petite enfance. Objectif ? Faire de l'éveil artistique du tout-petit un facteur de soutien à la parentalité et d'épanouissement pour l'enfant et son entourage. Le 17 novembre prochain, les professionnels de l'enfance, du champ social et de la culture du Département se retrouveront ainsi dans le cadre d'une journée de travail autour du thème : "Les enjeux de la création et d'un projet d'éveil culturel et artistique partagés".





ÉCO-RÉHABILITATION

À BEAUNE, LE QUARTIER DES BLANCHES-FLEURS REFLEURIT !

100 LOGEMENTS COLLECTIFS CONVENTIONNÉS ONT ÉTÉ ÉCO-RÉHABILITÉS BBC (BÂTIMENT BASSE CONSOMMATION) DANS LE QUARTIER DES BLANCHES-FLEURS, À BEAUNE. DES TRAVAUX QUI ONT BÉNÉFICIÉ DU SOUTIEN DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL, QUI ACCOMPAGNE EN CÔTE-D'OR LA REQUALIFICATION DU PARC LOCATIF SOCIAL, SOUVENT ANCIEN ET TRÈS ÉNERGIVORE.

La bonne performance énergétique des logements sociaux est essentielle car elle permet aux ménages modestes de faire des économies importantes sur leurs factures d'énergie. C'est pourquoi le Département participe à leur éco-réhabilitation, aux côtés de la Région et l'Europe, en apportant une aide de 2 500 € par logement (sous conditions).

À Beaune, le bailleur social SCIC Habitat Bourgogne a ainsi bénéficié de cette aide, s'élevant au total à 250 000 €, dans le cadre de la rénovation énergétique de 100 logements HLM situés rue des Perrières, rue des Bressandes et rue du Clos du Roy, dans le quartier des Blanchés-Fleurs (nord de Beaune). Les bâtiments concernés dataient de la fin des années soixante et les audits

réalisés en 2014 avaient mis en évidence une déficience énergétique importante des logements (classés D par le Diagnostic de Performance Énergétique). Les déperditions de chaleur étaient importantes au niveau des menuiseries, des façades et des murs extérieurs.

Performance énergétique et design

Le programme de travaux d'amélioration énergétique engagé a permis d'atteindre le niveau BBC Rénovation, correspondant à une consommation inférieure ou égale à 80 kWh/m²/an ! Les travaux ont porté sur la mise en conformité des installations électriques, l'isolation du plancher haut des sous-sols, l'isolation thermique de la toiture

L'INFO EN +

Dans le cadre de son programme pluriannuel (2016-2020) d'éco-réhabilitation, le Conseil Départemental accompagne actuellement d'autres projets de réhabilitation BBC, portés par l'opérateur Orvitis, à Beaune, Montbard et Genlis. Ces trois opérations représentent une enveloppe de 367 000 € pour le Département pour 147 logements sociaux rénovés.

terrasse, l'isolation thermique par l'extérieur des façades, le remplacement des menuiseries extérieures et portes palières, la mise en place d'une VMC hygro-réglable, d'une chaudière collective gaz à condensation et de la production d'eau chaude sanitaire collective. Le remplacement des menuiseries et la réfection des balcons ont également apporté une amélioration esthétique et une animation des façades, rendant plus attractif le quartier.



1



2



3



4

1/ CANTON DE MONTBARD / CORPOYER-LA-CHAPELLE / La chapelle Saint-Martin, édifiée au XIII^e siècle par les frères de l'abbaye de Fontenay, a bénéficié ces dernières années de travaux de rénovation sur les toitures et la façade, endommagées à cause de l'humidité, puis sur le clocher, dans une volonté d'harmonie. Une véritable cure de jouvence pour cet édifice historique, situé dans la commune la moins peuplée du canton (25 habitants). > **Les travaux ont été accompagnés par le Département à hauteur de 31 500 € au titre du programme "aide à la conservation et à la restauration du patrimoine rural non protégé".**

2/ CANTON DE FONTAINE-LÈS-DIJON / BROGNON / La mairie a doublé de surface et est désormais accessible aux personnes à mobilité réduite. Un espace d'accueil a été aménagé dans l'ancien préau et l'ancien garage abrite les bureaux des conseillers municipaux et du maire. Une salle consacrée aux archives et une autre aux conseils municipaux et aux mariages complètent l'équipement. > **Les travaux de réhabilitation ont été soutenus à hauteur de 21 350 € par le Département dans le cadre du programme "bâtiments et édifices publics communaux non protégés".** Architecte : A2A Architectes

3/ CANTON DE SEMUR-EN-AUXOIS / LA-ROCHE-EN-BRENIL / Le Département procède à la réfection complète du pont de Clermont, qui franchit le ruisseau de l'Argentelet sur la RD70. Dans un premier temps, l'ouvrage d'art, sévèrement endommagé par les crues survenues en mai 2016, a été totalement déconstruit. Il est actuellement en cours de reconstruction. L'opération délicate a nécessité la fermeture de la chaussée et la mise en place d'une déviation. Les travaux devraient s'achever le mois prochain pour une réouverture de l'axe à la circulation mi-décembre. > **Investissement du Conseil Départemental : 1,15 M€.**

4/ CANTON D'IS-SUR-TILLE / LUX / La commune disposait d'une toute petite bibliothèque inadaptée à l'accueil des enfants et non accessible aux personnes à mobilité réduite. Elle a donc décidé de transformer un local commercial inutilisé lui appartenant en bibliothèque. La nouvelle bibliothèque, située sur la place centrale du village, accueille de nouveaux les enfants des écoles et redonne vie au centre bourg ! Ce projet a été mené en étroite collaboration avec la Médiathèque Côte-d'Or, service départemental. > **11 060 € ont été apportés par le Département dans le cadre du programme "équipements de lecture publique", 2 182 € pour l'acquisition du mobilier et 700 € pour l'enrichissement des collections.**

VOTÉ par le
Conseil Départemental
le lundi 2 octobre 2017

600 000 €

277 000 € du Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle dispositif financier qui permet de corriger les inégalités de ressources entre collectivités locales, répartis sur 38 communes bénéficiaires

50 000 € pour "Village Côte-d'Or"

- **15 500 €** à Perrigny-sur-l'Ognon pour travaux de régénération, au titre de la filière-bois
- **15 000 €** au Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne pour des travaux liés à la Charte forestière de territoire
- **11 400 €** à Beire-le-Châtel et Beneuvre pour la réalisation d'études dans le cadre du programme d'alimentation en eau potable et assainissement
- **12 000 €** pour les travaux d'enfouissement de leurs réseaux téléphoniques à Saint-Euphrone, Magny-Lambert, Larrey et Thorey-sous-Charny
- **8 600 €** au Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, pour travaux sur l'ouvrage de vidange de l'étang de Marcenay

100 000 € pour les collèges

à 17 collèges dont A. Malraux, H. Dunant et Clos-de-Pouilly à Dijon, pour travaux de gros entretien

62 000 € à 119 associations

au titre du Fonds départemental d'Aide à la Vie Associative

184 000 € pour l'enseignement artistique

aux communautés de communes Norge et Tilles et Mirebellois et Fontenois et aux communes de Chenôve et Montbard pour leurs établissements d'enseignement artistique

97 000 € pour le logement dont

85 000 € à Orvitis pour l'éco-réhabilitation de 18 logements à Nuits-Saint-Georges et 16 logements à Saulieu

12 600 € pour la promotion des territoires dont

- **5 700 €** à l'Union départementale des artisans boulangers-pâtisseries de Côte-d'Or, pour sa participation à la Foire gastronomique de Dijon
- **2 000 €** à *La Cabotte*, pour la fête du vin bourru à Nuits-Saint-Georges



PHILIPPE CHARLOPIN

IN BOURGOGNE CÔTE D'OR, WE TRUST*

IL EST À LA TÊTE D'UN BEAU DOMAINE DE 25 HA À GEVREY-CHAMBERTIN, IL S'EST BATTU PENDANT 20 ANS POUR LA CRÉATION DE LA DÉNOMINATION GÉOGRAPHIQUE "BOURGOGNE CÔTE D'OR" ET IL VIENT DE RECEVOIR LE TROPHÉE DU MEILLEUR AMBASSADEUR DES SAVEURS ET DES TRADITIONS DE LA CÔTE-D'OR AUX TROPHÉES DE LA GASTRONOMIE 2017. PHILIPPE CHARLOPIN A FOI EN SON VIN !

Né à Gevrey il y a 62 ans, Philippe Charlopin est un bon vivant au parler franc. Il voulait devenir prof de sport mais l'appel de la vigne a finalement été plus fort. En 1976, il reprend les 1,5 ha de vignes de son père. Il en possède aujourd'hui 25 – 20 en propriété, 5 en ferme – et produit 150 000 à 200 000 bouteilles par an, en Côte de Nuits, Côte de Beaune et Chablis. "Toutoune", comme tout le monde l'appelle ici, dispose d'une palette de 35 appellations, des villages aux grands crus.

Un combat de 20 ans !

Pendant 20 ans, le viticulteur s'est aussi battu pour la création de la dénomination géographique "Côte d'Or", la quatorzième de l'appellation Bourgogne, validée mi-juin par l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO). "La zone de production concernée est celle de la Côte de Nuits et de la Côte de Beaune. Cela représente environ 1 000 ha de vignes, 500 en blancs

et 500 en rouges", précise Philippe Charlopin, qui se définit comme "un garçon pugnace". Et d'ironiser : "L'INAO est un organisme qui se hâte lentement ! Mais cette décision est une belle reconnaissance de notre acharnement".

Créer des repères pour le consommateur

Concrètement, la dénomination géographique "Côte d'Or" va permettre au consommateur "de mieux s'y retrouver". "Il saura que le vin qu'il déguste a été récolté sur l'une des 19 communes identifiées et que ses conditions de production respectent un cahier des charges précis", se félicite le vigneron. Les viticulteurs situés sur le périmètre défini pourront revendiquer la dénomination "Bourgogne Côte d'Or" dès que le cahier des charges aura été publié au *Journal Officiel*. Chacun aura alors la liberté de communiquer ou non sur la nouveauté, en apposant notamment une étiquette spécifique sur ses bouteilles.

"Un prix, ce n'est pas une fin en soi"

Le 6 novembre, Philippe Charlopin a reçu, des mains de François Sauvadet, le Trophée du meilleur ambassadeur des saveurs et des traditions de la Côte-d'Or lors des *Trophées de la gastronomie, des vins et des terroirs 2017*, organisés pendant la foire de Dijon par le *Bien Public*, en partenariat avec le Conseil Départemental. Une reconnaissance de la qualité de son travail et de son engagement que Philippe apprécie avec modestie : "Je suis allé chercher mon trophée avec plaisir mais j'avoue que je suis davantage intéressé par la reconnaissance de mes clients, qui me suivent depuis quarante ans !", assure celui qui aurait bientôt l'âge de songer à la retraite... "Dans le métier de vigneron, on n'est jamais vraiment en retraite ! Je serai toujours là pour m'impliquer aux côtés de mes collègues viticulteurs ou participer à des dégustations", affirme Philippe, dont les enfants Yann et Sophie travaillent déjà à ses côtés sur le domaine. Même si la relève est assurée, Toutoune continuera de veiller au raisin !

> Dégustez les vins du domaine Philippe Charlopin-Parizot aux Grands Bourgognes à Brochon

En savoir + : 06 87 84 00 02 - Ouvert tous les jours sauf dimanche

* EN L'APPELLATION BOURGOGNE CÔTE D'OR, NOUS CROYONS

SORTIR EN Côte-d'Or

LA FIN D'ANNÉE SE PROFILE ET LES FÊTES APPROCHENT. AVANT DE VOUS LANCER DANS LA RECHERCHE ÉPERDUE DE VOS CADEAUX DE NOËL, FAITES UNE PETITE PAUSE. LA SAISON ARTISTIQUE 100 % CÔTE-D'OR VOUS INVITE CE MOIS-CI, ENTRE DANSE, THÉÂTRE ET MUSIQUE, À QUELQUES JOLIS SPECTACLES ET BELLES PERFORMANCES ARTISTIQUES.

Arts & Scènes

La saison culturelle
Et si on se faisait un petit spectacle !

Danse

Le Bal Pernette

Le Bal Pernette est un vrai bal traditionnel, musette ou des années 1980, qui alterne airs de vals, tango, rock et jerk. Les spectateurs sont conviés à danser, mais, la Cie Pernette perturbe régulièrement le cours du bal. Tout public à partir de 2 ans.

- Vendredi 24 novembre à 19h
Salle polyvalente à Vitteaux
3€, gratuit pour les - de 18 ans - 06 02 52 59 54

Théâtre

Souriez, vous êtes dans le rouge !

Des marionnettes se réapproprient le conte du petit chaperon rouge pour vous faire vivre, autour de trois interprétations courtes et ludiques, le destin de la petite fille à la galette et au petit pot de beurre. Dès 7 ans.

- Dimanche 26 novembre à 16 h 30
Café associatif Le Là Itou à Vitteaux
Gratuit - 03 80 84 38 08

1, 2, 3 beaucoup !

Des personnages cuisiniers, chimistes, chercheurs, redécouvrent de façon ludique et poétique comment on a commencé à compter le sable, le temps, l'espace, les cailloux, les jours, les nuits, les mains... Jeune public de 2 à 5 ans.

- Vendredi 8 décembre 2017 à 18h
Salle des fêtes de Châtellenot
Gratuit - 03 80 84 12 07



Musique

Le folklore imaginaire

Le Quatuor Manfred se lance dans un nouveau défi et s'immerge dans le XX^e siècle. Un subtil mélange de musique savante et populaire d'où naît un folklore imaginaire à la langue chantante. Tout public.

- Vendredi 8 décembre à 20h
Église Saint-Maurice à Thoisy-le-Désert
5€, gratuit pour les - de 18 ans - 03 80 90 61 06
- Dimanche 10 décembre à 15h
L'Étoile cinéma à Saulieu
5€, gratuit pour les - de 18 ans - 03 80 64 19 51

Mansour et Sunugaal

Des pavés Dijonnais aux rives du fleuve Sénégal, Mansour et Sunugaal nous embarquent dans des voyages hauts en couleurs, où mélodies, chants et rythmes s'entrelacent, se mélangent et fusionnent. Tout public.

- Samedi 9 décembre à 17h
Salle Louis Pavelot à Pernand-Vergelesses
Gratuit - 03 80 21 57 05



Arts du cirque et de la rue

Mademoiselle Odile fait son cabaret

Un patchwork de castelets où se joue le répertoire déjanté des petits quotidiens et des grandes rêveries de Mademoiselle Odile qui nous convie à partager son intimité. Tout public à partir de 2 ans.

- Dimanche 17 décembre à 15 h 15
Salle des fêtes à Saint-Germain-de-Modéon
Gratuit - 03 80 64 77 81

Tout le programme Arts & Scènes sur cotedor.fr

Noël en Côte-d'Or (et en Europe)

Lumières, paillettes, et flocons de neige : les villes revêtent leur tenue de Noël et Santa Claus (Saint Nicolas en anglais, bref le Père Noël) prépare quelque part les cadeaux des enfants sages. Prenez place dans notre traîneau, cette année, nous vous embarquons pour une découverte de quelques traditions de Noël en Europe... avant un atterrissage en Côte-d'Or !

Slovaquie

Mikuláš

Le 6 décembre, c'est la Saint-Nicolas et en Slovaquie c'est un jour spécial pour tous les enfants. Le 5 décembre au soir, ils nettoient leurs chaussures et les mettent devant la porte ou sur le bord de la fenêtre. Mikuláš (Saint Nicolas), accompagné par un diable et un ange, passe dans la nuit pour distribuer des bonbons aux enfants qui ont été sages. C'est comme un petit Noël avant Noël mais attention, ce sera du charbon pour les plus désobéissants !



Suède

Cadeaux surprises et bougies

Pendant l'Avent, les suédois allument une bougie chaque dimanche, accrochent des petites figurines sur les vitres et installent des petits gnomes dans toute la maison. La tradition veut que quelque jour avant le 25 décembre tous les membres de la famille se réunissent et tirent au sort le nom de la personne à laquelle ils vont offrir un cadeau. Le matin, à Noël, les cadeaux sont distribués anonymement et chacun doit en deviner l'auteur.



Angleterre

Chaussettes et Xmas pudding

La veille de Noël, avant d'aller se coucher, les enfants accrochent des grandes chaussettes auprès de leur lit et déposent des gâteaux pour le Père Noël qui passera pendant la nuit pour distribuer cadeaux et jouets. Au réveillon, les deux plats incontournables sont la dinde farcie aux marrons et le pudding de Noël, un délicieux dessert aux fruits secs.



Portugal

Graines et Consoada

Dans certaines régions, le 8 décembre, les familles mettent des graines à germer et les placent ensuite près de la crèche avec des oranges pour symboliser la prospérité. Au Portugal, le réveillon de Noël est appelé Consoada. Toute la famille se retrouve autour de la table pour un repas simple et traditionnel à base de morue et pommes de terre.



Italie

Panettone ou Pandoro ?

Le Panettone est un gâteau italien typique des festivités de Noël italiennes. C'est une exquise brioche fourrée de raisins secs, de fruits et d'agrumes confits. Il existe aussi un autre gâteau typique de la "terre du soleil" et moins connu en France : le Pandoro. Sa forme rappelle celle d'une étoile et sa surface est couverte d'une douce couche de sucré glacé. Une gourmandise pour les yeux et pour les papilles !





Marché de Noël 2016 dans les Jardins

Quelques marchés de Noël en Côte-d'Or...

Arnay-le-duc
Marché de Noël et sa Féerie
Du 03 au 31 décembre
Maison Régionale des Arts et de la Table
03 80 90 11 59

Bligny-sur-Ouche
9 décembre après-midi et 10 décembre
Salle des Fêtes
03 80 20 16 51

Bretenière
3 décembre
Salle polyvalente
03 80 79 19 26

Châtillon-sur-Seine
2 et 3 décembre
Hôtel de ville
03 80 91 24 15

Dijon
Marché de Noël 100 % équitable
1^{er} au 10 décembre
Cellier de Clairvaux
03 80 44 97 33

Flavigny-sur-Ozerain
17 décembre
Domaine Flavigny Alésia
flavigny-sur-ozerein.fr

Genlis
16 et 17 décembre
Cour du Château
03 80 47 98 98

Gilly-lès-Cîteaux
2 et 3 décembre
Grange de Saulx
gillylesciteaux.fr

Longvic
Marché de Noël solidaire
3 décembre
Espace Jean-Bouhey
03 80 68 44 07

Montbard
24 au 26 novembre
Place Gambetta
03 80 92 01 34

Précy-sous-Thil
10 décembre
Ensemble Polyvalent
03 80 64 40 17

Saint-Sauveur
10 décembre
Cours de la salle des fêtes
06 82 21 83 37

Seurre
Fête des illuminations et Marché de Noël
10 décembre
Rue de la République
03 80 21 15 92

Tous les marchés de Noël sur
www.cotedor-tourisme.com

7 et 8 décembre

La magie de Noël au Garden rendez-vous de Côte-d'Or

C'est le dernier rendez-vous de l'année dans les Jardins du Département. Le Marché de Noël, organisé par le Département en collaboration avec le réseau Bienvenue à la Ferme et la Chambre d'Agriculture, déroule pour sa deuxième édition le tapis rouge aux produits fermiers 100 % Côte-d'Or ! L'occasion de faire plaisir et de se faire plaisir avec des dégustations, des découvertes gustatives, des animations et des surprises !

Retrouvez les producteurs du réseau Bienvenue à la ferme :

- * **La petite ferme** (viandes de bœufs, saucisses, gaufres, crêpes, vins et chocolats chauds, soupes chaudes)
- * **Exploitation Cachot** (produits de la ruche, pains d'épices, jus et nectars de fruits, confitures...)
- * **Les Louvières** (charcuteries porcs, sandwich chauds...)
- * **Laprée** (canards, foie gras, moutons)
- * **L'escargot Bourguignon** (escargots et produits dérivés)
- * **Poulet'compagnie** (poulets, découpe, œufs)
- * **Henri Mutin** (crémants)
- * **Prommer Nicvert** (charcuteries, viandes diverses)
- * **Domaine Pierre Thibert** (vins côte de nuits)
- * **Gaëc des Truites de l'aube** (truites et produits dérivés)
- * **Les sapins du Garmois** (vente de sapins)
- * **La ferme Brasserie de Sully** (bière fermière)
- * **Les Glaces de Conquête** (glaces fermières et bûches glacées)

Jardins du Département - 53 bis rue de la Préfecture ou 23 bd de la Trémouille - Dijon
Plus d'info sur www.cotedor.fr



9 et 10 décembre

La Fête du Sapin à Saulieu

Saulieu se prépare à accueillir pour tout un week-end la 10^e édition des Fêtes du Sapin. La ville, en limite du Morvan, première zone de culture et d'expédition du sapin de Noël en Europe, vous donne rendez-vous pour célébrer l'arbre mythique, roi des fêtes de fin d'année.

Et puis, l'Office Municipal de la Culture de Saulieu vous invite à venir découvrir les *Chouettes du cœur* pour un "chouette" spectacle assurément.

Pour les mélomanes le dimanche 10 décembre à 15h, l'association sédélocienne vous propose de venir écouter, à l'Étoile Cinéma, quelques extraits des pages pour quatre archets de Bartók, exécutés par le quatuor *Manfred* dans le cadre du *Festival Arts et Scènes* du Département.

Au cœur de la ville, vente de sapins, de crêpes, de vin chaud, musique d'ambiance, marché d'artisanat d'art et traditionnelle veillée morvandelle le samedi soir... Et peut-être quelques surprises encore... c'est la magie de Noël, sans doute !

03 80 64 00 21 - www.saulieu.fr

Du jazz, du Blues et du chocolat sur la Route...



Tandis que l'automne affiche ses couleurs chatoyantes sur les vignobles environnants, la Route des Grands Crus continue de s'animer. Au programme : jazz éclectique, boogie surprenant, expositions d'arts ou dégustations... que vous soyez gourmands de culture, de nature ou ... de chocolat, la vieille Dame vous offre toujours à voir et à déguster !



Jazz en cave

Concert dans la cuverie, visite des caves et dégustation de vins* du Domaine accompagnés de mises en bouche, c'est dans une ambiance "so swing" que les amoureux des grands vins de Côte-d'Or et les passionnés de musique se rencontrent pour une nouvelle édition de *Jazz en Cave*.

18 novembre à Meursault
Domaine Boyer-Martenot
03 80 21 26 25

Marché du Chocolat de Santenay

En décembre, le chocolat est roi ! À l'initiative de l'Agence de tourisme de Santenay, des maîtres chocolatiers vous invitent à découvrir leurs gourmandes douceurs pour les fêtes de fin d'année. Au programme, dégustations, vente de chocolats par des maîtres chocolatiers de la région et animations autour du thème du chocolat.

3 décembre à Santenay - Salle des Fêtes - 03 80 20 63 15



Arts et vins

Une balade gustative et artistique dans le cœur du village et ses caves ouvertes avec des expositions de peintures et de sculptures, des artisans et un marché gourmand. Tous les vigneron vous ouvrent leurs caves pour une découverte de leurs productions en association avec des artistes.

Du 2 au 3 décembre à Fixin - Salle des Fêtes
03 80 52 45 52



Beaune Blues Boogie Festival

Du swing, du boogie et une énergie frénétique : la 12^e édition du *Beaune Blues Boogie Festival* est l'un des plus importants festivals de Boogie woogie en Europe. Un hymne dansant à la liberté qui met notamment à l'honneur les styles les plus swinguant et stimulants du jazz traditionnel !

Du 29 au 3 décembre à Beaune
03 80 24 88 94 - www.bbb2017.fr

*à consommer avec modération

Plus d'informations sur route-des-grands-crus-de-bourgogne.fr

C'est à lire

Contes et légendes des chemins de Compostelle

Pèlerins et historien, Denise Péricard-Méa et Louis Mollaret sont les auteurs de cet ouvrage qui illustre la magie de Compostelle à travers des récits, contes ou légendes. Ils nous donnent des clés pour démêler les légendes de l'Histoire, sans pour autant casser le rêve et la magie qui entourent les chemins de Compostelle.

Denise Péricard-Méa et Louis Mollaret
Édition Sutton



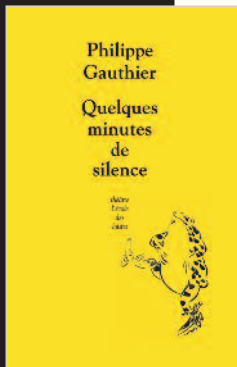
Sélection de la Médiathèque Côte-d'Or

Quelques minutes de silence

Excellente collection qui propose des pièces de théâtre contemporaines pour les enfants. Le cadre de la pièce ressemble à notre monde, mais tout y est exagéré : soumis en permanence à l'état d'urgence, les enfants sont obligés de s'adapter à ces nouvelles circonstances.

Cette pièce relate la difficulté d'un enfant - Gus - à respecter les protocoles et en particulier les minutes de silence imposées de manière hebdomadaire par son école. Doit-il se plier aux règles et se renfermer sur lui-même ? À partir de 10 ans.

Philippe Gauthier
L'École des loisirs (Collection théâtre)



Dans les dents ! Une vie d'ogre

Un récit loufoque sur un ogre qui découvre le XX^e siècle après avoir été endormi pendant plusieurs siècles. Ayant perdu ses dents en essayant de croquer une jambe en titane, il va se mettre à la recherche d'un (bon) dentiste mais ce n'est pas si simple...

Dans ce roman mi-cocasse mi-cruel, illustré par le trait vif de Gaëtan Dorémus, on apprendra que celui qui terrasse un ogre et lui prend ses dents acquiert d'immenses pouvoirs.

Denis Baronnet
Actes Sud Junior



L'AGENDA DE VOS SORTIES

LA VILLE DE BEAUNE PRÉSENTE
SEPTEMBRE - OCTOBRE - NOVEMBRE

FESTIVAL DE MUSIQUES ACTUELLES
BEAUNE 2017
VIBRATIONS
À LA LANTERNE MAGIQUE



LE SON BEAUNOIS - FENC/S - YOHA & THE DRAGON TRIBE
ILTIKA - DANIEL FERNANDEZ - KOMODO
www.beaune.fr

Expos

Montbard LIVRES EN RÉVOLTE OU L'EFFET WAOUH !

Une centaine de pièces exceptionnelles tout en volumes et en couleurs seront exposées pour un effet visuel des plus incroyables.

Du 2 au 16 décembre
Médiathèque J. Prévert
Sur réservation au
03 80 92 27 32

Sport-Nature

Châtillon-sur-Seine TRAIL DE NUIT

Organisé par le club de la Foulée Châtillonnaise, ce Trail qui passe en forêt châtillonnaise vous permettra de découvrir le patrimoine historique de la ville et sa magnifique forêt.

9 décembre
Gymnase Désiré Vêque
03 80 81 56 95

SOYEZ PRÉSENT DANS CE GUIDE !

Vous êtes une commune, une association, et vous désirez informer les Côte-d'Ors d'une manifestation ? Envoyez, environ deux mois avant l'événement, vos informations et illustrations à : cotedor-magazine@cotedor.fr
Parution sous réserve de la place disponible.

L'AGENDA DE VOS SORTIES

Concerts-Spectacles

Beaune KOMODO EN CONCERT

Dans le cadre du *Festival Beaune Vibrations*, un concert d'un style fiévreux aux accents électroniques et tribaux à découvrir de toute urgence !

24 novembre
La Lanterne Magique
03 80 24 57 75



Châtillon-sur-Seine ÉMILE DE PÈRE EN FILS

L'association *Groupeement d'Exploitation et de Développement Agricole des 7 Vallées* organise une soirée débat théâtral autour d'une pièce jouée par la Compagnie *Entrées de Jeu* qui aura pour thème la prévention du suicide en milieu rural.

18 novembre
Théâtre Gaston Bernard
03 80 91 39 51

Dijon BAB ASSALAM

Récits du désert, guitare électrique, chants et percussions : "Le Voyage de Zyriab, du caravanier à l'exilé" est un conte musical narrant l'histoire d'un jeune musicien contraint à l'exil. Un spectacle faisant partie de la programmation du festival *Les Nuits d'Orient*.

3 décembre
Athénéum Campus
03 80 48 86 00

LE BALLET ROYAL DE LA NUIT

Ce ballet, c'est celui que dansa Louis XIV à l'âge de quinze ans devant la noblesse de France. Un spectacle total, mêlant poésie, arts visuels, musique, chants et danses.

2 décembre
Auditorium de l'Opéra de Dijon
03 80 48 82 82



© Tony Eliech

L'HYPOTHÈSE DE LA CHUTE

Accumulation de mouvements, saturations, adaptations, précipitations, dépassement de soi... Quelle que soit la réponse des danseurs de la Cie *Le Grand Jeté*, ils ne feront que provoquer l'irrésistible envie de chuter.

30 novembre
Théâtre Mansart
03 80 63 00 00

PRAED (RAED YASSIN & PAED CONCA)

Dans le cadre du festival *Les Nuits d'Orient*, un concert éclectique qui mélange le shaabi et la musique égyptienne avec du jazz, de l'impro, de l'électro et du rock psychédélique...

7 décembre
Le Consortium
03 80 68 45 55

Fauverney ÉCLAT DE RUE

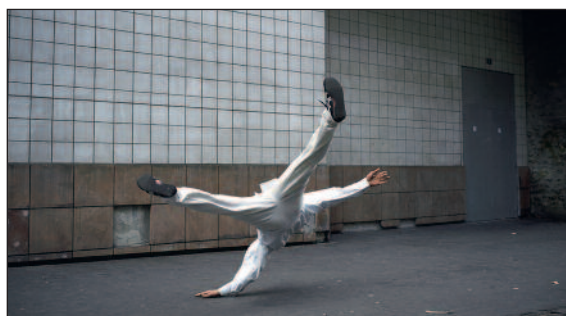
Spectacle réalisé par la Cie *La Bergerie Provisoire*. Émotion et rire garantis.

1^{er} décembre
Salle Chassagne
06 32 12 72 92

Gilly-les-Cîteaux PIERRE-YVES PLAT FÊTE NOËL

Une soirée musicale où les grands classiques sont revisités avec une habileté et une prouesse bluffantes : virtuosité, imagination et humour !

9 décembre
Salle des Tapisseries
03 80 62 89 98



Chenôve

LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

Organisé par l'association *Images en bibliothèques*, le Mois du doc, c'est près de 2 000 lieux culturels, sociaux et éducatifs, en France et dans le monde, qui diffusent plus de 1 600 films documentaires. À Chenôve c'est en collaboration avec la MJC que le Mois du Doc vous fait découvrir une sélection de documentaires poignants, mêlés de rêves fous, de singularités de parcours. Plongez vous dans un cinéma différent et découvrez une diversité d'œuvres à travers des programmes originaux et éclectiques !

Du 7 au 24 novembre - Le Cèdre - 03 80 51 56 25



Marsannay CHICAGO BLUES FESTIVAL

48^e édition du festival organisé par l'association *Jagoblues*. Rendez-vous incontournable pour tous les amateurs du blues avec les stars de la scène Blues de Chicago.

7 novembre et 5 décembre
Maison de Marsannay
www.jagoblues.com

Montbard CONCERT DE NOËL

Le Conservatoire de Montbard vous donne rendez-vous pour une soirée de chants, danses et convivialité.

2 décembre
Espace Paul Eluard
03 80 92 21 03

Quetigny MAGIQ ! CIRQUE ET MAGIE

Une 3^e édition consacrée aux arts du cirque et à la magie. L'occasion de bien commencer les festivités de fin d'année !

9 et 10 décembre
Plusieurs lieux dans la ville
03 80 48 28 43

Sennecey-lès-Dijon CHORALISSIMO

À l'occasion de la Sainte Cécile, la Chorale *Sennecey en Chœur*, dirigée par Yves Klein, accueille trois autres chorales à l'unisson (environ 170 choristes). Une occasion à ne pas louper !

25 novembre
Centre Polyvalent
06 19 36 42 14

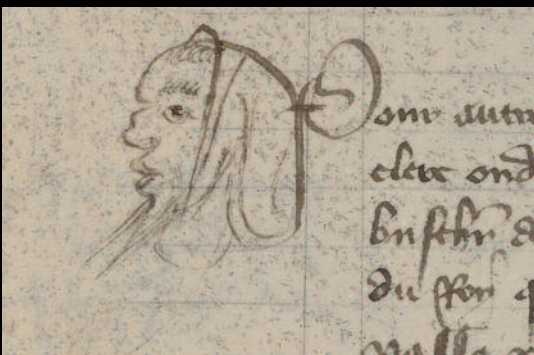
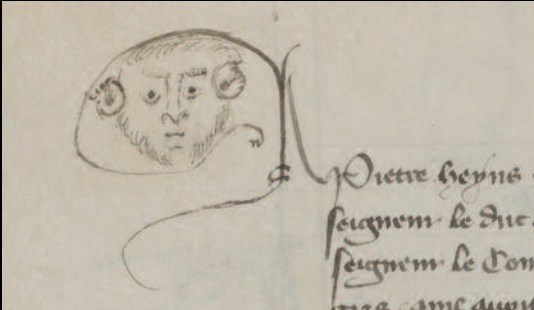
Talant RENATA

Un spectacle en hommage à George Brassens entre poésie et chant. L'association *Les poètes de l'amitié* invite la chanteuse Renata pour une soirée exceptionnelle !

24 novembre
Espace Brassens
03 80 41 31 40

À découvrir en novembre aux Archives Départementales

Chaque mois, les Archives Départementales mettent en lumière un document, une œuvre, un objet. Une invitation à la connaissance et à la compréhension de ce qui appartient à notre passé et reste notre patrimoine.



Les marges fantastiques de la comptabilité médiévale

Portraits grotesques ou caricaturaux, animaux fantastiques, objets de la vie quotidienne : ce ne sont pas des bandes dessinées mais des lettrines du compte du receveur du comte de Nevers, le futur Jean sans Peur. Ces documents du XIV^e siècle, sont remplis de figures pas ordinaires, résultat de l'imagination du comptable. Une fantaisie médiévale plus près de la renaissance artistique de Jérôme Bosch que de la gravité des juges de la Chambre des comptes de Bourgogne...

En savoir + au 03 80 63 66 98
ou sur archives.cotedor.fr

Marchés-Foires-Salons



Dijon

ID D'ART

50 exposants se réunissent pour présenter leur collections en série limitée : prêt-à-porter, accessoires de mode, objets de décoration, toiles, créations pour enfants... L'occasion parfaite pour des cadeaux de Noël originaux et de qualité !

1, 2, 3 décembre
Espace Devosges
04 78 92 68 17

Leuglay

MARCHÉ AUX TRUFFES

Réveillez vos papilles gustatives et venez à la traditionnelle fête de la truffe organisée par l'association de la Truffe côte-d'orienne en partenariat avec l'ADT52 et les Marchés Gourmands.

3 décembre
Maison de la Forêt
03 80 81 86 11



© Fotolia

Marsannay-la-Côte

ARTISSIMO

Bijoux, cuirs, produits du terroir, textiles : 55 artisans d'art se réunissent pour cette 25^e édition. Comme invité d'honneur, le parc régional naturel du Morvan.

Du 18 au 19 novembre
Espace du Rocher
06 08 84 86 91



Talant

GRANDE FOIRE AUX PRODUITS RÉGIONAUX

Organisée par la Confrérie Talangevin, cette 21^e édition accueille 45 exposants des métiers de bouche et de l'artisanat. Au programme : démonstrations de grands chefs cuisiniers et concours culinaire avec la participation des visiteurs.

18 et 19 novembre
Tennis Couvert
03 80 56 17 68

Selongey

MARCHÉ ARTISANAL

L'association de parents d'élèves de Selongey organise un marché artisanal et des animations sportives (VTT, marche, step et zumba ...) au profit de Caly, jeune écolière de Selongey atteinte d'une maladie rare invalidante.

25 novembre
Foyer Lescure
06 33 62 29 02

Théâtre

Dijon

JUSQUE DANS VOS BRAS

"On doit croire en quoi quand on se croit français ?". La nouvelle création théâtrale des *Chiens de Navarre* mord dans le vif d'un sujet sensible : l'identité française.

Du 12 au 21 décembre
TDB - Parvis Saint-Jean
03 80 30 12 12

"J'HABITAIS UNE PETITE MAISON SANS GRÂCE, J'AIMAIS LE BOUDIN"

Un récit tendre et malicieux proposé par le *Collectif Travaux public* qui invite le spectateur à redonner vie aux émotions de son passé.

21 décembre
Théâtre des Feuillants
03 80 30 98 99

Animations Événements

Quincero

ON THE MOVE

Participez à l'atelier "en mouvement et en anglais", pour un week-end de pratique de la langue de Shakespeare en mouvement entre danse et impro pour adultes, ados, et binômes parents enfants.

18 et 19 novembre
Studio de la Compagnie
06 25 11 20 29

Quetigny

10^e PRIX DES ARTS

Organisée par l'Association *Reflet de Quetigny* tous les 3 ans, cette manifestation ressemble une trentaine d'artistes locaux et régionaux. Un vrai plaisir pour les yeux !

Du 18 au 26 novembre
Salle Nelson Mandela
www.association-reflets.fr

GROUPE MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

Les Républicains - UDI - Divers Droite

Lancement du site internet de la majorité : c'est parti !

À l'issue des élections départementales de mars 2015, les Côte-d'Or ont donné à notre majorité un mandat d'une durée de 6 ans. À l'approche du mi-mandat (mars 2018), l'heure est venue pour notre groupe majoritaire de dresser un bilan : beaucoup a été fait, mais de nombreuses actions restent encore à réaliser. Nous poursuivons notre mobilisation au service des habitants, à leur écoute, au quotidien.

Pour ce faire, nous disposons désormais d'un nouvel outil : le site internet du groupe de la majorité départementale.

Ce site, c'est d'abord celui des Côte-d'Or. Chaque habitant peut le consulter à l'adresse suivante : <https://majorite-cd-21.fr/>.

On y retrouve les actualités de la majorité départementale (et la possibilité de lire et de s'inscrire à notre lettre d'information), une carte interactive des actions conduites par les élus, ainsi qu'une galerie de présentation des élus de la majorité à travers des rubriques bien identifiées.

Le partage d'informations issues des réseaux sociaux en sera facilité.

L'interaction doit primer avant tout. L'idée est en effet d'ajuster nos politiques au regard des besoins constamment évolutifs de notre territoire. Grâce à ce site, chaque habitant peut donc contacter, en un clic, l' élu de son canton. Bien sûr, les conseillers départementaux resteront disponibles et présents physiquement sur le terrain. Mais cet outil permettra d'une autre manière de rapprocher les élus des habitants. Inversement, avec l'apport des nouvelles technologies, les conseillers départementaux pourront consulter plus facilement, plus fréquemment, les habitants de leur canton, au moyen de questionnaires et de sondages, mais aussi de leur rendre compte de leurs activités. À nouveau, tout doit favoriser l'interactivité.

Car c'est bien cela, la mission du Département : être l'acteur majeur des territoires, c'est-à-dire le premier partenaire des habitants, de la naissance à la fin de la vie.

Président : François Sauvadet

François-Xavier Dugourd, Catherine Louis et Ludovic Rochette, co-animateurs de la Majorité

- Auxonne
Marie-Claire Vallet / Dominique Girard
- Beaune
Marie-Laure Rakic / Jean-Pierre Rebourgeon
- Brazey-en-Plaine
Emmanuelle Coint / Gilles Delepau
- Châtillon-sur-Seine
Valérie Bouchard
- Dijon 1
Danielle Darfeuille / François-Xavier Dugourd
- Dijon 4
Anne Erschens / Ludovic Rochette
- Fontaine-lès-Dijon
Patricia Gourmand / Patrick Chapuis
- Genlis
Christelle Meheu / Vincent Dancourt
- Is-sur-Tille
Catherine Louis / Charles Barrière
- Ladoix-Serrigny
Anne Parent / Denis Thomas
- Montbard
Laurence Porte / Marc Frot
- Nuits-Saint-Georges
Valérie Dureuil / Hubert Poullot
- Saint-Apollinaire
Christine Richard / Laurent Thomas
- Semur-en-Auxois
Martine Eap-Dupin / François Sauvadet

Présidente, Colette Popard
1^{er} Vice-Président, Paul Robinat

- Arnay-le-Duc
Béatrice Moingeon-Hermay / Pierre Poillot
- Chenôve
Jeannine Tisserandot / Dominique Michel
- Chevigny-Saint-Sauveur
Dénia Hazhaz / Michel Bachelard
- Dijon 2
Nathalie Koenders / Lionel Bard
- Dijon 3
Sandrine Hilly / Hamid El Hassouni
- Dijon 5
Colette Popard / Christophe Avena
- Dijon 6
Céline Maglica
- Longvic
Céline Tonot / Christophe Lucand
- Talant
Christine Renaudin-Jacques / Paul Robinat

GROUPE DES FORCES DE PROGRÈS

Socialistes, écologistes, progressistes et divers gauche

Le logement social en danger

Le gouvernement vient d'annoncer, dans le Projet de Loi de Finances (PLF) 2018, la baisse conjuguée des APL et des loyers pour les bénéficiaires de logements à loyer modéré. Si cette proposition paraît séduisante au premier abord, elle est en réalité un coup porté aux bailleurs sociaux, à leurs finances et donc aux locataires.

Pourquoi ? Parce que pour compenser la baisse des APL, le gouvernement a demandé aux organismes HLM de baisser les loyers. Ces amputations budgétaires décidées brutalement et sans concertation sont d'une ampleur sans précédent !

La baisse des loyers entrainera moins de recettes pour les organismes HLM (exemple -3,6 M€/an pour Orvitis ou -3M€/an pour Grand Dijon Habitat). Moins de recettes c'est : l'arrêt des constructions de logements neufs, l'arrêt des travaux de rénovation des logements existants, l'arrêt des éco-réhabilitations énergétiques. Cela entrainera inévitablement une diminution du niveau d'entretien des résidences.

Laisser croire que la baisse des loyers bénéficiera aux locataires est un mensonge. Car si les loyers baissent, c'est le quotidien qui sera moins bon. Il faut donc maintenir les APL et le niveau des loyers.

Dans notre département, 12 400 habitants sont en attente d'un logement HLM. Il est absolument indispensable que les bailleurs sociaux puissent construire des logements neufs et accessibles (80 % des Côte-d'Or ont des revenus inférieurs aux plafonds d'accès au HLM et peuvent donc y être logés).

Autre effet pervers de cette décision, les entreprises locales du bâtiment seront directement touchées par la baisse des commandes ce qui aura pour conséquence une perte de centaines d'emplois locaux.

Devant ce désastre social et économique annoncé, nous demandons au gouvernement de renoncer à ce projet de loi.

Pour nous suivre : www.forcesdeprogres.net
facebook.com/forcesdeprogres et @FDPr21



53 bis, rue de la Préfecture
B.P. 1601
21035 Dijon Cedex
03 80 63 66 00

Inforoute



Retrouvez toute l'info
des routes de Côte-d'Or sur
www.cotedor.fr rubrique/
Vos services pratiques

Votre magazine



En ligne sur
www.cotedor.fr



avec vidéo



et + de photos

Newsletter



Abonnez-vous sur
www.cotedor.fr

Plus d'actus



departementcotedor



@CD_CotedOr

CÔTE-D'OR MAGAZINE

Votre magazine mensuel
d'info départementale

Directeur de la publication : Martin Bonne

Direction éditoriale :

Direction Communication
03 80 63 30 05

Rédacteur en chef : Olivier Méliand

Coordination/Secrétariat de rédaction :
Frédérique Coudeyrat-Vidoni

Photos (sauf mentions) : Philippe Gillet

Réalisation : C. Mahoudiaux

Impression :

Imprimerie Imaye Graphic
certifiée ISO 9001 et
ISO 14001

Tirage : 262 700 exemplaires

Dépôt légal : novembre 2017

Courriel :

cotedor-magazine@cotedor.fr



VIABILITÉ HIVERNALE ET SI LA MÉTÉO SE GÂTAIT CET HIVER ?

Dans ce cas, pas de soucis, le Département se tient prêt à intervenir ! À compter du 17 novembre et jusqu'au 16 mars 2018, le dispositif viabilité hivernale va être activé. Les routes de Côte-d'Or seront sous surveillance.

Déneigement et/ou déverglçage, les interventions se feront prioritairement sur les routes principales et structurantes du département. Car il s'agit avant tout d'assurer la continuité de l'activité économique du territoire et la sécurité des usagers de la route l'hiver, cela nécessite donc un dispositif de vigilance, d'alerte et d'actions. La viabilité

hivernale va mobiliser 108 agents départementaux et 75 prestataires privés et/ou agriculteurs qui seront d'astreinte chaque semaine. Leur mission ? Faciliter la circulation sur les 5 845 km du réseau routier départemental. Ils pourront intervenir sur 183 circuits répartis sur l'ensemble du territoire cote-d'orien.

Soyez acteurs de votre sécurité

Anticipez vos déplacements et les éventuelles difficultés de circulation en consultant l'Inforoute sur www.cotedor.fr

UN GESTE SIMPLE ET SOLIDAIRE AVEC...

L'Association des Bouchons pour les Handicapés en Côte d'Or a été créée le 19 novembre 2002 par Alain Gaudot, Isabelle Vervoitte et Jacqueline Leclerc.

Son concept ? L'association fonctionne grâce à la présence assidue d'une trentaine d'adhérents qui collecte des bouchons. Une fois collectés, les bouchons sont triés et vendus pour acheter du matériel pour les personnes handicapées.

L'association vend les bouchons collectés à des recycleurs qui leur donnent une seconde vie sous forme de palettes plastiques, d'équipements automobiles, de matériels de jardinerie, de siège auto-enfants, de poubelles...

Quelques chiffres

Sur l'année 2016, la vente de 48 tonnes de bouchons a permis d'acheter 13 000 € de matériel. Depuis la création de l'Association, ce sont 765 tonnes de bouchons en plastique recyclés qui ont permis l'achat de matériel pour un montant de plus de 129 000 €.

Tri des bouchons dans leurs locaux tous les vendredis de 14h à 17h et points de dépôts : déchetteries, mairies, MJC, commerces, écoles, collèges, lycées...
www.bouchons21.fr



La Côte-d'Or, je l'ai dans la poche, et vous ?



Rejoignez-nous !

facebook *Instagram* **twitter**
@departementcotedor cd_cotedor @CD_CotedOr

